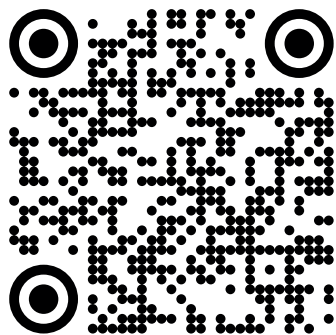




**Collectivités : avec
les notaires de France,
vendez vos biens
immobiliers en toute
sérénité !**

Pour plus d'informations,
contactez-nous sur
immo-interactif@adnov.fr
ou rendez-vous sur
notre page de contact



Rendez-vous sur
www.immo-interactif.fr

ADNOV

AV Immobilier

Partenaire des collectivités
depuis 20 ans

ADNOV

SASU au capital de 2 421 820 euros • RCS Aix-en-Provence 381 000 611
95 avenue des Logissons - 13107 Venelles cedex • 3 rue de Stockholm - 75008 Paris
Octobre 2024 • PRIM CONCEPT • Photos. © Freepik



Immo-interactif® est le leader du courtage aux enchères immobilières depuis plus de 20 ans

Créé par les notaires de France, Immo-interactif® est un procédé de **mise en vente par dépôt d'offres** en ligne.

Il permet d'obtenir en 24h la **meilleure offre d'achat** grâce à la mise en concurrence des différents acquéreurs potentiels.

Immo-interactif® c'est :

- ✔ **+ de 20 000 ventes** réalisées depuis 2003
- ✔ **100 000 participants** acquéreurs
- ✔ **9 candidats acquéreurs** en moyenne par vente
- ✔ **Un réseau de 4 000 notaires** pratiquant la négociation immobilière dans toute la France
- ✔ **Des dizaines de collectivités** territoriales partout en France utilisent cette solution

Vendez sereinement,
de manière transparente
et en toute **impartialité**



Vous vendez un immeuble, une maison, un terrain ? Quel que soit le type de bien, Immo-interactif® présente tous les avantages :

- ✔ **Un accompagnement personnalisé** par un office notarial, jusqu'à la signature de l'acte de vente
- ✔ La publicité de vos ventes immobilières à travers un puissant réseau de portails et des actions marketing sur-mesure
- ✔ Les offres sont déposées **en ligne en temps réel**, ce qui vous garantit une totale impartialité auprès des acheteurs potentiels
- ✔ Vous choisissez les participants à la vente selon l'adéquation de leur projet avec votre politique d'urbanisme
- ✔ **Un prix de vente optimisé** grâce à la mise en concurrence de plusieurs acheteurs

Un accompagnement personnalisé à chaque étape

1

Contactez votre notaire ou trouvez un office dans l'annuaire sur immobilier.notaires.fr

2

Présentez-lui votre projet : il s'occupera de tout, y compris la diffusion de votre annonce sur les plus grands portails immobiliers français (SeLoger, Leboncoin, Figaro immo)

3

Le jour de la vente, suivez en temps réel et en toute transparence les offres déposées en ligne par les acquéreurs potentiels

4

Choisissez le meilleur dossier et signez l'avant-contrat directement chez votre notaire